

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES (CCTP)

Maître de l'ouvrage

ÉTAT - MINISTÈRE DES ARMÉES

Conducteur d'opération

Direction d'Infrastructure de la Défense de Fort-de-France Division Projets / Section maîtrise d'oeuvre
--

Objet du marché

GUADELOUPE (971) – SAINT BARTHÉLEMY – GENDARMERIE FORT OSCAR TRANCHE UNIQUE TRAVAUX DE DESAMANTAGE ET RENOVATION INTERIEURE VILLAS F22 (phase 1) , F21 (phase 2) et F33 (phase 3)
--

CCTP 3 – ST 02 – RÉNOVATION INTÉRIEURE

SECTION TECHNIQUE 02-5 - PEINTURES

L'entrepreneur

*reconnaît avoir pris connaissance des
dispositions figurant dans le présent document*

Date + Cachet + nom + signature

Table des matières

ARTICLE 1 - DÉFINITION DES TRAVAUX.....	3
ARTICLE 2 - PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES	3
2.1 - Spécifications applicables aux produits	
ARTICLE 3 - MISE EN ŒUVRE.....	4
3.1 - Acceptation des subjectiles	
3.2 - Préparation des subjectiles	
3.3 - Définition des systèmes.....	
ARTICLE 4 - RAPPEL NETTOYAGE DE FIN DE TRAVAUX.....	6

ARTICLE 1 - DÉFINITION DES TRAVAUX

Les travaux de la section technique 02-5 Peintures, concernent la réfection au moyen de produits d'enduit et de peinture compris les travaux préparatoires, des parois intérieures des villas :

- **Phase 1:** toutes pièces villa F22
- **Phase 2:** toutes pièces villa F21
- **Phase 3:** Les pièces faisant l'objet de travaux : cuisine, entrée/salon + buanderie, couloir et 1 chambre)

Les travaux comprennent :

- La fourniture des produits nécessaires à l'achèvement des travaux compris protection des ouvrages ;
- La mise en œuvre des matériels et outillages nécessaires à l'exécution des travaux suivant la hauteur sous plafond de certaines pièces de la villa F33 (échelles, échafaudages, outils, etc.) ;
- La dépose et repose d'équipements en place ou mise en place de protections nécessaires ;
- La reconnaissance et l'acceptation des subjectiles (compatibilités avec les produits et opérations prévues) et des surfaces pré-peintes ;
- La réalisation des essais imposés et fourniture des éléments réclamés dans les documents du marché ;
- Les murs dégradés par la présence de trous d'anciens équipements seront repris après une préparation du support.
- Les travaux de rechampis et panneautage dus aux changements d'aspect, de couleur, juxtaposition de matériaux,
- Les travaux de retouches de peinture nécessaires à une parfaite finition ;

ARTICLE 2 - PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES

Les travaux seront effectués dans les règles de l'art et en application du DTU 59.1 - Travaux de peinture des bâtiments ; des normes et spécifications de la FNB, de l'Union des Peintres et Vitriers de France, et des fabricants.

2.1 - SPÉCIFICATIONS APPLICABLES AUX PRODUITS

2.1.1 - Spécifications générales

Les produits seront soumis au visa du Maître d'œuvre par fiches techniques détaillées indiquant, avec les caractéristiques techniques, le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air, dans un local, suivant la directive 2010/75 UE relative à la réduction des émissions de composés volatiles par l'utilisation des solvants organiques dans certaines peintures.

Le COV des produits proposés sur les murs et les plafonds ne devra pas dépasser 30g/L.

Il sera demandé au titulaire de fournir l'attestation du fabricant indiquant qu'il :

- Approuve l'utilisation, pour lesquels ses produits vont être employés ;
- Peut fournir les certificats de conformité, conjointement avec son applicateur pour le chantier nommément désigné.

Il ne sera accepté qu'un seul fabricant par système de peinture.

2.1.2 - Spécifications particulières

Les caractéristiques des produits de peinture employés à l'intérieur satisferont aux exigences de la spécification pour les peintures de finition, à la NF T 34-810 pour pièces sèches et NF T 34-811 pour pièces humides.

Les caractéristiques des enduits de peinture pour travaux intérieurs seront conformes à la NF T 30608

ARTICLE 3 - MISE EN ŒUVRE

3.1 - ACCEPTATION DES SUBJECTILES

Le peintre devra s'assurer, en concertation avec la ST 02-1 Gros-œuvre, de l'état et la qualité des subjectiles, conformément aux prescriptions DTU 59.1. Tout début de travaux de peinture prévaudra comme acceptation.

3.2 - PRÉPARATION DES SUBJECTILES

Le peintre assurera la préparation des subjectiles ; les supports seront secs, débarrassés de souillures, poussières et projections diverses. Les murs dégradés par la présence de trous et d'anciens équipements seront repris.

3.3 - DÉFINITION DES SYSTÈMES

Les travaux de peinture intérieure selon la nature du système, se déclinent de la manière suivante :

3.3.1 - Murs maçonnés dans pièces sèches et humides

SP1	<u>NATURE DU SYSTÈME</u> : Peinture intérieure en phase aqueuse <u>ASPECT</u> : Mat lissé, coloris des teintes à définir <u>QUALITÉ DE FINITION</u> : soignée
SUBJECTILE : murs nus suite désamiantage de l'ancien revêtement de peinture.	
TRAVAUX A RÉALISER	PRODUITS A UTILISER - OBSERVATIONS
<u>Travaux préparatoires</u> -Rebouchage -Ponçage -Époussetage -Débullage, Ratissage si nécessaire -Pose enduit <u>Travaux d'apprêts</u> -Application d'une sous couche <u>Travaux de peinture</u> -Couche intermédiaire -Couches de finition	1- Enduit ciment fibré 2- Enduit de plâtre (1 couche en remplissage pour absorber les défauts et 1 couche en lissage pour finition soignée) Le système complet (NF T 36-005 – Famille I class7b2) pour les pièces sèches et humides sera proposé au visa du maître d'œuvre. Phase 2 : Un traitement spécifique contre l'humidité sera fait sur les murs de la villa F33 dans les pièces suivantes : chambre 1, couloir et salle d'eau avant de mettre ces pièces en peinture.
LOCALISATION	
Phase 1 : villa F22 Phase 2 : villa F21 Phase 3 : villa F33	

3.3.2 - Plafond dans pièces sèches et humides

SP2	<u>NATURE DU SYSTÈME</u> : Peinture intérieure en phase aqueuse <u>ASPECT</u> : Mat lissé, coloris blanc RAL 9003 <u>QUALITÉ DE FINITION</u> : soignée
SUBJECTILE : murs nus suite désamiantage de l'ancien revêtement de peinture.	
TRAVAUX A RÉALISER	PRODUITS A UTILISER - OBSERVATIONS
<u>Travaux préparatoires</u> -Rebouchage -Ponçage -Époussetage -Débullage, Ratissage si nécessaire -Pose enduit <u>Travaux d'apprêts</u> -Application d'une sous couche <u>Travaux de peinture</u> -Couche intermédiaire -Couches de finition	1- Enduit ciment fibré 2- Enduit de plâtre (1 couche en remplissage pour absorber les défauts et 1 couche en lissage pour finition soignée) Le système complet (NF T 36-005 – Famille I class7b2) pour les pièces sèches et humides sera visé du maître d'œuvre.
LOCALISATION	
Phase 1 : villa F22 Phase 2 : villa F21 Phase 3 : villa F33	

3.3.3 - Matériaux bois

SP3	<u>NATURE DU SYSTÈME</u> : Peinture acrylique en phase aqueuse <u>ASPECT</u> : Satiné, coloris des teintes à définir <u>QUALITÉ DE FINITION</u> : soignée
SUBJECTILE : Eléments en bois brut traités insecticide et fongicide.	
TRAVAUX A RÉALISER	PRODUITS A UTILISER - OBSERVATIONS
<u>Travaux préparatoires</u> -Brossage -Ponçage - Époussetage <u>Travaux d'apprêts</u> -Application d'une sous couche <u>Travaux de peinture</u> -Couche intermédiaire -Couches de finition	- Mastic et bouche-pores pour le bois - Système par laque pour boiserie intérieure sera proposé au visa du maître d'œuvre.
LOCALISATION	
Phase 3 : Villa F33 uniquement - portes & intérieur placards des 2 chambres.	

3.3.4 - Canalisations

SP4	<u>NATURE DU SYSTÈME</u> : Peinture anti corrosion acrylique en phase aqueuse <u>ASPECT</u> : satiné, coloris des teintes à définir <u>QUALITÉ DE FINITION</u> : soignée
SUBJECTILE : Canalisation métaux non ferreux	
TRAVAUX A REALISER	PRODUITS A UTILISER - OBSERVATIONS
<u>Travaux préparatoires</u> -Dépoussiérage -Dégraissage -Rinçage <u>Travaux d'apprêts</u> -Couche primaire inhibitrice de corrosion <u>Travaux de peinture</u> -Couche intermédiaire -Couche de finition	Produit dégraissant pour métaux non ferreux Le système complet en peinture alkyde pour métaux non ferreux (NF ISO 12944 Famille I classe 4a) sera proposé au maître d'œuvre.
SUBJECTILE : Canalisations en PVC , apparentes	
TRAVAUX A REALISER	PRODUITS A UTILISER - OBSERVATIONS
<u>Travaux préparatoires</u> -Nettoyage -Dégraissage -Ponçage <u>Travaux d'apprêts</u> -Application d'une sous couche <u>Travaux de peinture</u> -Couche de finition	Produit dégraissant de type acétone Papier de verre Système par peinture pour canalisation en PVC sera proposé au visa du maître d'œuvre..
LOCALISATION	
Phase 1 : villa F22 Phase 2 : villa F21 Phase 3 : villa F33	

ARTICLE 4 - RAPPEL NETTOYAGE DE FIN DE TRAVAUX

Conformément au CCTP1- Art 9.5 des dispositions générales, le titulaire, en concertation avec chaque ST, devra l'évacuation des protections mises en place , le nettoyage des ouvrages et équipements protégés, comprenant le nettoyage des vitres, des mobiliers ; le balayage et lavage des sols ; l'enlèvement des déchets aux abords du chantier.
Aucun supplément de prix n'est accepté pour des prestations de remise en état ou de nettoyage supplémentaire.